

CANDIDATURE À LA COMMISSION DE RÉPARTITION DES FONDS DE LA FFBS

Élections du 4 avril 2020

Toute candidature doit parvenir par courrier ou être déposée et enregistrée (), au siège de la Fédération, 41 rue de Fécamp, 75012 PARIS pour le 6 mars 2020 (date de réception) à 18 heures au plus tard.*

NOM : ZANGER Prénom : Philippe
 Date de Naissance : 01/02/1973 Lieu de Naissance : Brest
 Adresse : 31 Rue Gabriel Faure
27.000 LITOGES
 Tél : 06.67.62.99.57 E-mail : zanger.philippe@ffbs.fr
 N° de Licence : 076300 Licencié(e) à la FFBS depuis : 23/12/2008
 Président(e) du Comité Départemental : C.D. 87 Haute Vienne
 Et/ou de la Ligue Régionale :

Motivations pour intégrer la Commission :
Je souhaite apporter un regard neuf pour appuyer les bons projets pour le développement du BS et faire partager les expériences mises en place dans le département à travers nos 2 clubs Javelot et Limoges.

A remplir par les candidats qui

En vue de l'élection, se prévalent de la catégorie suivante :

- Comité Départemental 1 poste
 Ligue Régionale 1 poste

Toute candidature doit être obligatoirement accompagnée du procès-verbal de l'élection au poste de Président du Comité Départemental ou de la Ligue Régionale concernée

En étant candidat(e) à la Commission de répartition des fonds de la Fédération, j'atteste sur l'honneur respecter les conditions fixées par les statuts et les règlements fédéraux et ne pas avoir été condamné(e) à une peine qui fait obstacle à mon inscription sur les listes électorales ou ne pas avoir subi de sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

A Limoges le 07/03/2020

Signature :

(*) les fax et les mails ne sont pas admis

